

> SPORTS

Le Bilan de l'Union Sportive de Lescure



Seniors

Equipe fanion :

Le maintien est assuré malgré une délicate 11^{ème} place. Bilan comptable : 3 victoires, 9 matches nuls et 10 défaites. Une saison plus satisfaisante que la dernière avec une présence aux entraînements accrue et une meilleure assiduité lors des rencontres.

Ecole de foot :

- **Poussins** : Un bon début de saison pour une équipe possédant un potentiel intéressant.

Le regret : la trêve imposée de 3 mois au début de l'année 2006 qui a réduit à néant le travail de début de saison.



Poussins

- **Benjamins** : Superbe saison avec au bout une très bonne 2^{ème} place dans la poule B d'excellence. Seule équipe invaincue lors de la 2^{ème} phase. Cerise sur le gâteau : 5 ben-

jamins étaient présents au concours du jeune footballeur. L'un de ces 5 joueurs participera au concours régional à Toulouse.



Benjamins

- Foot Loisir :

Convivialité au programme avec une dualité match/repas qui a séduit les plus réticents. 25 joueurs forment cette équipe baptisée les Krastolumacs.

A noter la présence de deux demoiselles !



Le foot loisir : les Krastolumacs

Ambition :

Pour saison 2006/2007, renforcement de l'équipe fanion, maintien de l'équipe poussin et de foot loisir, engagement d'une équipe de moins de 13 ans (joueurs nés en 93 ou 94). En ligne de mire, l'évolution sur les nouvelles installations.

Appel :

Que ce soit en seniors ou en équipe de jeunes venez nous rejoindre pour démarrer une nouvelle saison.

CONSEILS COMMUNAUTAIRES : Ce qui a été décidé

24 février 2006 :

> Tarifs chapiteaux : Stabilité

200 euros pour les associations siégeant sur la Communauté de Communes et 420 euros pour les autres.

> Vente des cartes postales :

Elles sont vendues par lot de 6 pour un prix de 2,50 euros dans les mairies d'Alos et d'Erp, au café-épicerie de Clermont, au camping d'Encourtiech ainsi qu'au siège de Val'Couserans à Rivèrenert et aux offices de tourisme de Saint-Girons et Saint-Lizier.



31 mars 2006

(Séance en présence de M. Mikaël DORE, sous-préfet de Saint-Girons et Pierrette FOURASTIE, Trésorerie Générale)

> **Vote des quatre taxes pour la Communauté de Communes** : + 3 % pour chacune d'entre elles (habitation, bâti, non bâti, professionnelle).

> **Vote du taux sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** : + 3,5 %

> Subventions aux associations (en euros) :

- Autrefois le Couserans : 500
- Féria du Rugby : 500
- Transhumance : 300
- Ronde l'Isard : 250
- Consorani : 200
- Tracé à main levée : 200
- Ball Trap d'Erp : 150
- Amicale des secrétaires de mairies : 50